AUJOURD'HUI
EST LE
DERNIER JOUR
DE LA
VENTE DITE "BARGAIN"
DE
COUPONS
De cette Année
CHEZ
D. H. HOLMES.

PROCÈS DREYFUS.

SUITE—VOIR LA 4e PAGE.

culièrement les déclarations faites par Dreyfus au capitaine Lebrun-Renault.

Au cours de la journée le capitaine d'Attell a dit à M. W. Wunemburger, archiviste du quartier-général de Paris, que Dreyfus avait fait des aveux.

—Me Demange. Comment réconciliez-vous ses protestations d'innocence et ses prétendus aveux?

—Colonel Guérin. Ce n'est pas mon affaire.

—Me Demange. Vous avez rapporté la confession au général Saussier?

—Colonel Guérin. Certainement.

—Me Demange. A-t-il été suggéré que des témoins fussent appelés pour vérifier la prétendue confession?

—Colonel Guérin. Je ne me rappelle pas.

A la question d'usage Dreyfus répond qu'il n'a rien à ajouter à ce qu'il a répliqué au capitaine Lebrun-Renault.

Un des juges demande au témoin si M. Weyl, alors qu'il était attaché au quartier-général de l'armée, avait des relations avec Esterhazy.

Le colonel Guérin répond qu'il croit que Weyl connaissait Esterhazy depuis longtemps.

—Le juge. Pensez-vous qu'Esterhazy connaissait le prisonnier?

—Colonel Guérin. Je ne sais pas.

Dreyfus remarque alors qu'il n'a jamais connu Esterhazy.

Le commandant de Mitry, des Hussards, déclare que le capitaine Anthoine lui a parlé des prétendus aveux de Dreyfus.

Le contrôleur d'armée Peyrolls déclare également qu'il a entendu parler des aveux par le colonel Guérin.

Ce dernier, ajoute-t-il, l'a présenté au capitaine Lebrun-Renault au moment où ils se rendaient au procès Zola.

Continuant, le commandant de Mitry dit:

J'ai dit brusquement au capitaine Lebrun-Renault:

Comment se fait-il que la confession de Dreyfus n'ait pas été rapporté à notre Président et à notre premier ministre quand vous avez été mandé à l'Elysée?

Le capitaine Lebrun-Renault m'a répondu:

Je ne l'ai pas rapporté à cause d'une sorte d'appréhension, ayant, dans l'antichambre, entendu quelqu'un dire:

«Quel est le gendarme qui trahit les secrets professionnels et alimente la presse? Il pourra lui en cuire de ces indiscrétions.»

J'ai répondu:

«Renault, vous avez commis une erreur. A votre place, je l'aurais dit au Président.

Appelé à répondre, Dreyfus déclare qu'il n'a jamais dit que son procès serait révisé dans trois ans.

Je ne comprends pas ces mots, dit le prisonnier, et je vous serais reconnaissant, mon colonel, si, dans l'intérêt de la vérité, vous rendiez publiques les lettres que j'ai écrites au chef de l'état-major général. On verrait alors dans quels termes j'ai demandé une enquête.

—Colonel Jouaust. Mais pourquoi dans trois ans?

—Dreyfus. J'ai déjà dit à la cour que j'avais dit à du Paty de Clam que le gouvernement possédait les moyens de faire une enquête, mais que du temps serait nécessaire pour les employer. J'ai dit, en conséquence, qu'avant deux ou trois ans mon innocence serait reconnue. Mais j'affirme hautement qu'il n'y avait aucun sinistre motif dans mon esprit, comme celui qu'on a attaché à ces mots. (Excitation).

—En parlant ainsi Dreyfus faisait évidemment allusion à la suggestion de l'état-major qu'en employant ces mots «trois ans» il savait qu'Esterhazy apparaitrait comme un «homme de paille» pour prendre sa place.

Le commandant Forzinetti qui était gouverneur de la prison du Cherche-Midi quand Dreyfus y fut incarcéré, dépose ensuite.

Il déclare que durant son séjour en prison Dreyfus a toujours paru avoir l'attitude d'un homme innocent, et il a constamment affirmé son innocence.

Continuant, le commandant Forzinetti dit qu'il était en relations intimes avec le capitaine Lebrun-Renault et le capitaine d'Attell, mais qu'aucun d'eux ne lui a mentionné les prétendus aveux de Dreyfus.

Répondant à Me Demange, le commandant dit que le colonel du Paty de Clam lui a demandé de saisir Dreyfus dans son sommeil, afin de le déranger et de le surprendre sans être sur ses gardes en dirigeant sur sa figure la lumière d'une lampe brillante.

Le témoin rappelle aussi le désespoir de Dreyfus après sa condamnation et son regret de n'avoir pas démissionné. Dreyfus, dit le commandant, a parlé de se suicider.

Quand Dreyfus se lève pour répondre, il admet qu'après sa dégradation il a eu l'intention de se suicider, mais il ajoute que s'il a réussi à endurer ses tortures, c'est grâce à sa femme, qui lui a fait comprendre son devoir. (Commotion).

Le commandant Forzinetti corrobore ses paroles. Il dit que cette déclaration de Dreyfus est absolument correcte.

Le capitaine Lebrun-Renault, rappelé par le colonel Jouaust, déclare qu'il n'a pas raconté la confession de Dreyfus au commandant Forzinetti, parce que le général Risbourg, son supérieur, lui avait recommandé de tenir sa langue.

Le général Roget s'avance alors et nie que le commandant Forzinetti fût en termes d'intimité avec le capitaine d'Attell.

Le général de Boisdeffre affirme aussi qu'il y a des inexactitudes dans la déposition du commandant Forzinetti. Le général nie que le commandant lui ait jamais déclaré qu'il croyait Dreyfus innocent.

Répondant à Me Demange, le commandant Forzinetti dit qu'il maintient tout ce qu'il a dit devant la cour de cassation.

A onze heures 25 l'ajournement est prononcé.

PROVISIONS.

AU BOARD OF TRADE.

WESTERN PORK—
Mess Pork, nouveau ..... $10½@ —
VIANDES SALEES ENCHIS—
Spaules ..... 6¼@ —
Short rib sides ..... — @ 5⅝
Extra short sides ..... — @ 5½
BACON—
Spaules ..... — @ 6⅝
Short rib sides ..... — @ 6¾
Extra short sides ..... — @ 6½
GRAISSE—
Ne tierces, refined ..... — @ 4⅝
Lard pur ..... — @ 5
JAMBON—11½ à 12½.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc; et de ¼ à ½c. pour les autres articles prévenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants de café sont ceux du Board of Trade.

RIO—Stable.

Fair No 3	6⅝
Low Fair No 4	—
Good Ordinary No 5	6¼
Ordinary No 6	5⅞
Low Ordinary No 7	5⅝
Strictly Good Common No 8	5⅜
Good Common No 9	5⅛

SANTOS—Stable.

Fair No 3	6⅝
Low Fair No 4	6⅝
Good Ordinary No 5	6⅜
Ordinary No 6	6¼
Low Ordinary No 7	5⅞
Strictly Good Common No 8	5⅝
Common No 9	5⅛

MEXICAIN—Stable.

Cordova—Fair	9
Barely fair	8¾
Low fair	8½
Costepec—Fair	9
Barely fair	8¾
Low fair	8½

Job lots ¼c. plus élevé pour les mexicains et ½ pour les Rio et les Santos.

SUCRES—

Western Ordinary—Extra	22
Extra firsts	20
Firsts	18@19
Western Dairy—Extra	15
Extra fours	14
Firsts	13

Jobbing un peu plus élevé.

Gelatine	11½
Young American's, full cream	11½
Twins, full cream	11½
Flats	11¼

Jobbing un peu plus élevé.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton ..... à $8 50 par tonne.
Huile de graine de coton par chaudière, décaissée, $2 70 par gallon, pour lots de quelques milliers de gallons.
Huile de graine de coton en quantités moindres, par gallon, suivant qualité, $2 75 à $3 15.
Tourteaux de graine de coton, $19 50 à $20 00 par tonne, suivant qualité.
Linters, premier coupage, 4 à 5c; second coupage, ½ à 1½c; troisième coupage, ½ à 1½c.
Cotonade, 4 à 5c.
Balles de coton, 25 à 30c.
Balles de coton, 30 à 35c.
Balles de coton, 35 à 40c.
Balles de coton, 40 à 45c.
Balles de coton, 45 à 50c.
Balles de coton, 50 à 55c.
Balles de coton,